

compensent ainsi, par la plus noire ingratitude, de tout ce qu'il avait entrepris pour leur procurer les bienfaits d'une sage et honnête liberté.

Tous les catholiques répandus dans l'univers partageront la douleur de leur Pontife vénéré, et ils comprendront combien un tel état de choses est affligeant pour l'Eglise, que l'on veut sans doute servir dans la personne de son chef, mais qui, suivant la promesse de son divin fondateur, ne peut manquer de sortir victorieuse des nouvelles attaques dirigées contre elle.

La présente sera lue au prône de la messe paroissiale et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche ou jour de fête chômée, après sa réception.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

JOS. Archev. de Québec.

(Pour vraie copie)

Ed. LANGEVIN, Ptre. Sous-Secrétaire.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

A une assemblée des habitants de la paroisse de Ste. Magdeleine de Rigaud, tenue à la salle publique le dix décembre courant, après avis public préalablement donné.

Messire Joseph Desautels, curé, fut appelé à la présidence, et M. G. Baré, écrivain, fut nommé secrétaire.

Les résolutions suivantes furent alors proposées, ainsi qu'il suit et adoptées à l'unanimité.

1o. Sur motion de M. Hyacinthe Leduc, secondé par M. J. Be. Lefebvre.

Résolu: Que cette assemblée voit avec plaisir les progrès de l'association pour la Colonisation des Townships, et veut, dans l'intérêt général de cette province et en particulier de la paroisse de Rigaud, faire tout en son pouvoir pour en promouvoir l'objet.

2o. Sur motion de M. Michel Gauthier, secondé par M. J. Be. Séguin.

Résolu: Que cette assemblée a vu avec satisfaction les deux sociétés de la Propagation de la Foi et de la Colonisation réunies en une seule, et espère que cette réunion, contribuera à lever les obstacles, que des circonstances malheureuses ont paru vouloir opposer au progrès de l'œuvre, obstacles que tout bon citoyen doit s'efforcer de faire disparaître.

3o. Sur motion de M. André Séguin, secondé par M. Cornelius M. McGravy.

Résolu: Que pour obtenir le double but, que cette assemblée a en vue, il est à propos de former un comité pour cette paroisse, composé d'un président, et d'un secrétaire, d'un trésorier et de treize conseillers, qui se réuniront au moins une fois par mois.

4o. Sur motion de M. Amable Leduc, secondé par M. Benj. Villeneuve.

Résolu: Que le dit comité se compose de Stephen Fournier, écrivain, président, de Philippe Garau, écrivain, secrétaire, de Clément Cholé, écrivain, trésorier, et des conseillers J. B. Mongenat, écrivain, M. P. P., Ignace Dumouchel, écrivain, MM. And. Séguin, Pierre Séguin et Anselme Desjardins pour l'arrondissement du village, J. Be. Lefebvre pour l'arrondissement de la Baie, Ant. Vallé, fils, et Jos. Cadieux pour l'arrondissement de la Châte, Julien Leblanc pour l'arrondissement du Brulé, André Séguin, père, et Jos. Sabourin pour l'arrondissement de Ste. Magdeleine, James Craggan pour l'arrondissement de St. George, Hyacinthe Leduc, père, pour l'arrondissement de l'Anse à la Raquette.

5o. Sur motion de Stephen Fournier, écrivain, secondé par Ant. McMillan, écrivain.

Résolu: Que cette assemblée est d'avis qu'il serait à propos de s'adresser au gouvernement provincial, le priant d'ouvrir à la colonisation les terres qui se trouvent situées au Nord de l'Ontario, entre la ligne Ouest de la Petite Nation et le territoire de la Rivière Creuse, à des conditions au moins aussi faciles et avantageuses aux colons que l'ont été celles du Saguenay, et qu'un mémoire à cet effet, signé de tous les habitants de cette paroisse, soit présenté à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil.

6o. Sur motion du Doct. Firmin Hudon, secondé par Hyacinthe Cholé, écrivain.

Résolu: Que J. B. Mongenat, écrivain, M. P. P., et Stephen Fournier, écrivain, J. P., soient priés de préparer le susdit mémoire, le faire signer et le présenter à Son Excellence.

7o. Sur motion de Ignace Dumouchel, écrivain, secondé par Clot Raizenne, écrivain.

Résolu: Que chacun des conseillers formant le susdit comité, soit prié de visiter son arrondissement respectif, inscrire les noms des associés, nommer des délégués, et remettre à chaque délégué ainsi nommé et à chacun de ceux déjà existants, une liste contenant les noms des associés composant sa dizaine, et aussi de remettre au trésorier, qui sera élu après nommé pour tel arrondissement, les noms des personnes nommées délégués.

8o. Sur motion de L. S. Laroque, écrivain, secondé par A. C. Cholé, écrivain.

Résolu: Qu'il y ait dans chaque arrondissement un trésorier, qui, tous les trois mois, rende compte au trésorier général de cette paroisse, des sommes par lui reçues; et que les personnes suivantes soient nommées trésoriers locaux, savoir: A. W. Charlebois, écrivain, pour le village, Michel Gauthier pour la Baie, Frs. X. Brasseur pour la Châte, Louis Ant. Bertrand pour le Brulé, Ant. Sabourin et Dond. McDonald pour Ste. Magdeleine, James Baisly pour St. George et André Léger pour l'Anse à la Raquette.

9o. Sur motion de J. B. Mongenat, écrivain, M. P. P., secondé par le Dr. A. Séguin, écrivain.

Résolu: Que M. le curé soit prié de publier au prône, tous les six mois, un état, que lui fournira le trésorier général, sur le quel sera entré séparément, toutes les sommes d'argent reçues de chaque arrondissement.

10o. Sur motion de Ph. Gareau, écrivain, secondé par Dond. McMillan, écrivain.

Résolu: Que les habitants des autres paroisses de ce comté soient priés d'appuyer les efforts de ceux de Rigaud dans la cause de l'œuvre doublement grande de la Propagation et de la Colonisation.

11o. Sur motion de J. B. Mongenat, écrivain, M. P. P., secondé par M. Emory Labre, écrivain.

Résolu: Que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés sur les journaux suivants, savoir: la Minerve, l'Avenir et les Mélanges.

Après quoi l'assemblée vota des remerciements à M. le président et à M. le secrétaire.

(Signé) J. DESAUTELS, Ptre., Prst.

M. G. BARÉ, N. P.

Secrétaire.

(Vrai Copie)

PH. GAREAU.

CE QUE LES CANADIENS ONT A FAIRE.

M. LE RÉDACTEUR,

Je trouve dans la Minerve de mardi une correspondance sur la politique du jour. Je l'ai trouvée si sensée, que je me hâte d'en faire l'extrait suivant que je vous envoie, afin que vous lui donniez l'insertion:

« Que doivent faire aujourd'hui ceux qui ont véritablement le bien du pays à cœur? Ils doivent se pénétrer que les hommes qui sont aujourd'hui à la tête de ses destinées y ont été placés par lui, parce qu'ils possèdent sa confiance, qu'il savait que leur patriotisme était éprouvé, et qu'ils ne resteraient à leur poste qu'en autant qu'ils pourraient par leur présence y sauvegarder les intérêts que ce peuple leur confie; et à l'appui de cette opinion le pays a fait tout leur passé devant lui. En attendant donc que le pays ait prononcé leur déchéance d'une manière constitutionnelle que les nobles et généreux enfants, qui croient comprendre seuls toute la pensée du peuple et qui sont prêts à se dévouer à son bonheur et à marcher vers l'avenir au pas de charge des battements de son grand cœur, se rappellent, que ces éans, quelques beaux qu'ils paraissent, doivent être réprimés dans l'intérêt d'un peuple, surtout quand de semblables éans pour n'avoir pas été réprimés ont déjà valu à ce peuple des années d'expiation qui sont à peine terminées.

« Le pays est à la veille de faire la meilleure épreuve, qu'il ait encore jamais eu occasion de faire, du gouvernement responsable; la prochaine session va décider si c'est une réalité ou une chimère. Que tous les vrais amis du pays se réunissent donc, afin que cette épreuve soit ce qu'elle devrait être, franche et honnête! Que le Bas-Canada surtout, n'offre plus le spectacle d'hommes qui, tout en professant de travailler au bonheur commun, de leurs compatriotes, se déchirent entre eux avec un acharnement que les vrais amis du pays déplorent! Jamais l'union parmi nous ne fut plus nécessaire, et va du salut du pays; que chacun lui fasse donc le sacrifice de ses animosités personnelles, et rappelés nous que si l'union entre les Canadiens leur a fait conquérir leur position actuelle, ils ne la conserveront qu'en autant qu'ils demeureront unis entre eux. »

J'ai bien l'honneur d'être,

MONTAGNARD.

Montréal, 27 décembre 1848.

ANCIENS CONSEILS MUNICIPAUX

M. L'ÉDITEUR,

Un objet, dont vous avez déjà parlé et qui intéresse vivement un grand nombre de personnes, c'est le paiement des sommes dues aux officiers des anciens conseils de districts municipaux. La Législature elle-même a déjà admis le principe, elle en a reconnu la nécessité, et elle a même commencé à procéder, en passant un acte préparatoire. Il me semble qu'on ne peut plus faire d'objections à la passation d'une mesure ayant le but précité, et qu'il convient en même temps qu'il est juste, que la Législature se hâte de régler cette matière en adoptant un mode quelconque de paiement. Je crois devoir attirer à ce sujet l'attention des ministres, en observant néanmoins qu'il y aurait peut-être à distinguer entre les officiers des conseils de districts et ceux de paroisses. Les premiers pourraient être indemnisés par la province, et les autres par les municipalités de paroisses. — En voilà assez, M. l'Éditeur, pour faire connaître mon but, et je me tais, en vous priant de me excuser.

Voire obéissant serviteur,

RÉQUÉRANT.

Districte des Trois-Rivières, 23 déc. 1848.

CORPORATION DE KAMOURASKA. — Résolutions adoptées par le conseil municipal du comté de Kamouraska le 19 décembre 1848.

Résolu, 1o Que c'est l'opinion de ce conseil que l'établissement de conseils municipaux de comtés rencontre l'approbation des habitants de ce comté; et le retour à l'établissement de Municipalités de paroisses, tel que sanctionné sur certains journaux, paraît être, dans l'opinion de ce conseil, en opposition directe aux intérêts bien entendus de la population, pour plusieurs raisons trop longues à énumérer, mais dont les deux principales sont: la manque de lumières suffisantes d'une part, et de l'autre l'inconvénient résultant des intérêts personnels que se trouvent avoir, dans un grand nombre de cas, les conseillers de paroisses, dans les différentes questions qui leur sont soumises.

Résolu, 2o Que l'honorable maire de ce conseil, lorsqu'il sera à son siège au conseil législatif de cette province, et M. le conseiller de Saint-André, notre représentant, soient priés de bien vouloir s'opposer, à leur siège en parlement, à toutes mesures tendant à abolir les conseils actuels pour leur substituer ceux de paroisses.

Résolu, 3o Qu'une requête aux trois branches du Parlement Provincial, basée sur la première résolution ci-dessus, soit préparée par M. le secrétaire-trésorier du conseil; que la dite requête soit faite au nom du conseil et revêtue de la signature du Trésorier.

Résolu, 4o Que le Canadien, le Journal de Québec, et les autres journaux français de cette Province, soient priés de publier sur leurs feuilles respectives les résolutions précitées.

(Signé) A. DIONNE, Maire.

(Contresigné) J. BTE. MARTIN, S.-T.

DE TOUT UN PEU.

MILICE. — Sont nommés, dans le 8e bataillon de Montréal, Enseignes: Jules R. Berthelot, Jacques Audy, Adolphe Hawley, A. Gérin Lajoie, V. P. W. Dorion, Alex. Archambault, Jos. R. Giroux, Stanislas Forget et A. A. Meilleur, gentilshommes; Quartier-Maitre, Jos. R. Giroux, gentilhomme; chirurgien, Louis Boyer, écrivain; Ass. chirurgien, Louis Guenard, gentilhomme. Dans les Voltigeurs de Montréal, chapelain: le révérend Joseph Laroque.

DÉBÊTES. — Le 29 décembre, il avait été émis par le 2205927 de débêtes, il en émit rentré pour 118715, il y en avait encore en circulation pour 287112.

RÉHABILITATION. — Le gouverneur général, de l'avis de son conseil, vient de réhabiliter M. George Lalout dans son grade de colonel de Milice, et l'honorable J. E. Small dans celui de lieutenant colonel. Cette réhabilitation aura un effet rétroactif, pour le premier jusqu'à 1830, et pour le second jusqu'à 1835.

PORT DE KINGSTON. — A part des steamers, berges et bateaux-à-bois, il est arrivé à Kingston, du 5 avril au 22 décembre dernier, 511 vaisseaux.

POX. — Les journaux de Québec rapportent que Sa Grâce l'archevêque de Québec vient de donner 2200 à la caisse de la société de St. Vincent de Paul à Québec.

CARIBOUS. — On a tué dernièrement deux jeunes caribous dans les prairies de la petite ferme, à St. Joachim. Le premier coup de fusil en mit un hors d'état de s'enfuir, l'autre se sauva, mais revint bientôt auprès de son confrère, où il se laissa tuer.

DES OFFRANDES. — On nous écrit de Kamouraska en date du 16 décembre:

« Monseigneur Demers a été très-bien accueilli dans notre comté. Les offrandes viennent de toute part. La collection faite pour lui à Saint-Denis, a produit 225; à Saint-André, 225; à Saint-Paschal, 220, à la Rivière-Ouelle à peu près 220. Mais c'est surtout notre Kamouraska qui s'est signalé en cette circonstance, comme en toute autre, quand il s'agit de faire le bien. Car malgré l'extrême rareté du numéraire, qui est ici comme ailleurs, malgré qu'on se soit cotisé cette année même pour 2600 dans la bâtisse d'un nouveau presbytère, et pour 2400 dans des réparations extérieures à notre église, Kamouraska a encore su trouver dans sa générosité, qui devient proverbiale, une forte somme pour répondre à l'appel de Monseigneur de Vancouver, et notre offrande s'est élevée à peu près à 248! Si vous ajoutez à cela 225 donnés à M. Belcourt le printemps dernier, puis 278 pour la propagation de la Foi cet automne, vous arriverez au montant de 151 déboursés cette année en faveur des missions par la seule paroisse de Kamouraska! Dieu veuille continuer aux habitants de Kamouraska cet esprit de foi collective qui se traduit en de pareilles œuvres! » Journal de Québec.

VOU CONSIDÉRABLE. — Dernièrement, des voleurs se sont introduits à Boston dans les bureaux du Journal l'Advocate, et en ont enlevé un paquet de effets, une plume et un faux bill de Banque. C'est un avis aux voleurs!

LES LOUPS ONT FAIM. — Le 18 décembre, dans le Township de Roxburg, H. C., un cultivateur ne voyant pas revenir sa femme qui était partie depuis le matin pour aller visiter une voisine à un mille et demi de distance, se mit en marche pour aller en devant d'elle; bientôt il aperçut deux loups qui s'enfuyaient, et lors qu'il fut parvenu à l'endroit où il les avait vu fuir, il trouva quelques lambeaux de chair et d'habits, que lui apprirent le triste sort de sa femme.

LE REFUGIÉ IRLANDAIS A NEW YORK. — M. McGee, qui a dû quitter l'Irlande pour ne pas aller en prison et peut-être aux Bahamas, a comme l'on sait commencé un journal (la Nation) à New-York. Or, que dit-il? Qu'il O'Connell était un parasite et n'a laissé que de la lâcheté à l'Irlande qui l'aurait fait plus que roi. Quant au clergé, M. McGee dit qu'il a déserté l'Irlande au moment de la plus noire persécution. M. McGee est comme les juifs, qui sont comme les Bourbons, qui eux n'ont rien appris ni rien oublié!

L'ESCLAVAGE. — Lord Palmerston a promis au président Roberts de la république de Libéria, de lui obtenir du gouvernement une somme annuelle de 22000 pour acheter tout le territoire entre les frontières de Sierra Leone et Libéria, à la condition que le trafic des esclaves ne serait plus souffert sur toute la côte.

L'ARMÉE ANGLAISE. — En 1849, l'armée anglaise se composera de 138769 hommes, dont 24922 sont payés par le gouvernement de l'Inde, qui outre cela paye 260000 à l'Angleterre pour le service militaire. L'armée de la Grande Bretagne est donc réellement de 113847 hommes, dont 4862 officiers et 108877 soldats. Les 8308 autres sont sous-officiers, joueurs de tambour, etc. La dépense de cette année est de 26318680, dont un bon tiers s'emploie pour des pensions, etc. On estime que la dépense réelle se monte à 24201178.

LIVERPOOL. — Le dernier recensement nous apprend que la population de Liverpool est de 320000 âmes! Il y a en ce moment 4000 maisons vacantes dans cette populente cité.

L'OPIMUM. — Il paraît qu'en Angleterre la consommation de l'opium va en augmentant. Dans le mois d'octobre 1847, il y a été importé 3083 livres d'opium; dans le même mois de l'année 1848, il en a été importé 7029 livres!

LA FILLE DU GÉNÉRAL TAYLOR. — Mlle Elisabeth Taylor, fille du président élu, vient d'épouser le colonel Bliss, aide-de-camp du général pendant la campagne du Mexique. M. le colonel Bliss est dit-on, un homme de plus remarquables et l'opinion publique attribue à ses inspirations une bonne part du succès du vieux Roubé and Ready.

Courrier.

LA TRAGÉDIE EN AMÉRIQUE. — Au mois de juin 1847, M. Edwin Forrest, le roi de la scène américaine, offrit un prix de \$3,005 à l'auteur de meilleure tragédie jouable qui lui serait adressée dans l'année. Une somme de \$1,000 devait servir de fiche de consolation à l'écrivain dont l'œuvre mériterait le second rang. Une lettre du célèbre tragédien, publiée par les journaux de Philadelphie, nous apprend que, dans la masse des manuscrits qui lui ont été adressés, il n'en a pas trouvé un seul susceptible d'être produit à la scène. Il s'est tout-à-fait décidé à envoyer le second prix à M. Geo. H. Miles de Baltimore, auteur d'une tragédie de Mahomet, qui l'emporte au moins sur toutes les autres, au point de vue du mérite poétique.

ENTRE DEUX ROUGES. — Eh bien, citoyen, qu'à déridé le club Montesquieu? — Rien encore. Il faudra pourtant prendre un parti; moi, je proposerais Raspail. — Il est trop blond. — En ce cas, Ledru-Rollin. — Il est trop brun. — Alors Lamennais. — Il est trop blanc. — Lagrange. — Il est

trop gris. — Lamartine. — Il est trop jaune. — Mazuline. — Il est trop noir. — Il nous faut un rouge pur. Malheureusement il n'y en a pas. — Alors nommons Pierre Leroux; ça lui donnera une petite couche.

LES FINANCES NÉGATIVES. — Pour tenir toutes les promesses faites secrètement au nom de M. Louis, disait hier M. B...; pour payer les frais occultes du culte qu'on dit exister à son endroit dans beaucoup d'endroits, il faudra de l'argent, beaucoup d'argent.

— Eh bien! interrompit le candide Charles D..., on prête au prince une grande fortune.

— Oui, on lui prête, reprit M. B..., mais il ne la garde pas... On en vendrait quelque chose, que diable! Cette fortune est quelque part; mais où, on l'ignore.

— Moi, interrompit, M. D..., je sais où sont les finances du prince: elles sont en Italie... dans l'Etat de Gènes.

MARRAST. — Le petit père Marrast demandait un emploi pour un de ses parents, du même nom que lui.

— Mon cher président, répondit le ministre, je crois devoir vous refuser, vous avez déjà fait placer trois Marrast, voici le quatrième, cela vous ferait Marrast quinzaine, et l'on songerait à vous empêcher.

CHANGEMENT. — Au moment des innovations méditées par l'Échelle parisienne, on nous signale celle-ci, qui nous paraît des plus heureuses; la rue Vido-Gousses prendra désormais, dit-on, le nom de rue du Gouvernement provisoire.

DUELS A PARIS. — Le temps est aux duels de toute sorte. Avant-hier, tandis que M. Goudchaux soutenait à la tribune que tous les porteurs de bons du trésor devaient profiter du bénéfice de la mesure proposée par M. Trouvé Chauvel le général Baraguay d'Hilliers dit, de sa place, que M. Goudchaux plaçait pour ses propres intérêts, parce qu'il possédait une forte part de ces bons, de concert avec un célèbre banquier de Paris. Descendu de la tribune, M. Goudchaux donna un démenti formel au général qui lui demanda satisfaction. Un duel eut lieu au pistolet, mais sans accident. Les témoins ayant déclaré l'honneur satisfait, le général Baraguay d'Hilliers a retiré spontanément l'expression dont il s'était servi. Le même jour, dans un bois voisin, une autre rencontre avait lieu entre M. E. Adam, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, et le colonel Rey, ex-commandant de l'hôtel-de-ville, qui vient d'être mis en liberté, après six mois de détention que rien n'a pu justifier. Après deux balles échangées de part et d'autre, M. E. Adam a été légèrement blessé. Tristes querelles et tristes satisfactions!

UNE FACHEUSE AFFAIRE. — L'exécution de Robert Blum, le député de Francfort, a été reprochée de toute l'Allemagne, et la diète a demandé réparation au gouvernement autrichien. Mais Windischgratz n'a, dit-on, commis cet attentat aux privilèges de la diète, que pour rendre impossible tout rapprochement entre elle et la cour d'Autriche. Si telle a été, en effet, son intention, il a joué un jeu dangereux.

UN MOT SPIRITUEL. — On cite un mot charmant de M. de Larcy sur la question bonapartiste: Ce n'est pas à l'Empire que nous lions avec Louis-Napoléon, aurait dit le spirituel député de Montpellier, c'est à l'Empirisme. On ne caractérisera jamais mieux la situation actuelle.

VENGEANCE DE JOURNALISTES. — Un nouveau journal vient de paraître. Nous ne savons sur quels principes il est fondé, mais nous ne croyons pas que ce soit sur celui de la charité chrétienne. Il a pour titre: La Langue de vipère.

Hier, dans un café, un jeune rédacteur sunnitaire du National dit au garçon de l'établissement: — Garçon! la Langue de vipère! — Nous ne l'avons pas, monsieur. — En ce cas, donnez-moi la Presse!

FOUT LE MONDE N'EST PAS PERRUQUIN. — L'autre soir, Mme de C... présentait une piquante esquisse de quelques Bohèmes littéraires, républicains rouges de la plus espérance.

— Oh! comme vous les peignez, madame! dit un jeune socialiste artiste.

— Je n'en garderai rien! répondit Mme de C...: peignez-les vous-même; ils en ont bien besoin!

— Feu Coquerand a été suppléant, comme on sait, par M. de Lamartine, dans la dénomination de certaine rue du faubourg Montmartre. Furieux de cette usurpation qui blesse ses opinions politiques, un libraire de la rue débaissée a écrit sur les carreaux de sa boutique; "Les Girondins, par M. COQUERAND." Le Bien public en a pris le châtiment.

NAISSANCES.

En cette ville, same li le 30 ultimo, la dame de Mr. J. F. P. lant, a mis au monde un fils.

A l'Assomption, le 24 décembre, la dame de A. E. Archambault, écrivain, marchand, a mis au monde un fils.

DÉCÈS

A Savannah, le 21 décembre, Robert Alder, fils de John Torrance, écrivain, a 22 ans.

En cette ville, le 31 ult., Emilo Gomer, enfant de J. G. Barhe, écrivain.

Au village de l'Assomption, le 19 Décembre Demoiselle Sophie Leblanc, âgée de 19 ans.

BANQUE D'ÉPARGNES.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

SAMEDI prochain, le 6 de JANVIER étant Fête d'Obligation, (L'ÉPIPHANIE) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

Par ordre.

JOHN COLLINS,

2 janv.

Cassier.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

Côté des Rives Notre Dame et St. Vincent.

LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, &c., &c., &c.

Z. CHAPELEAU,

Montréal, 18 déc. 1848.—41.